

Rouge Emeraude

bulletin des anticapitalistes du pays malouin

n°127
28 octobre
2023

Sémantique ?

Depuis l'offensive du Hamas le 7 octobre, une sorte de « guerre des mots » s'est enclenchée en France autour des termes tels « terrorisme », « crime de guerre », « crime contre l'humanité »...

Abusant de la formule célèbre attribuée à Albert Camus selon laquelle « *Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde.* », pouvoir et médias s'emploient à dénoncer au nom d'une « apologie du terrorisme » toutes celles et ceux qui ne brandiraient pas la qualification de terrorisme pour qualifier l'offensive du Hamas sur le pourtour de la bande de Gaza, le 7 octobre.

Devant cette violente campagne d'ostracisation voire d'appel à la criminalisation, délimitant et catégorisant les positions politiques exclusivement à partir du mot « terrorisme », on ne peut qu'être inquiets pour l'usage des libertés d'expression, de réunion, de manifestation voire même d'opinion.

Aussi, à la formule imputée à Albert Camus, nous préférons la phrase qu'il a effectivement écrite dans *l'Homme révolté* (1951) où il dit: « *La logique du révolté est... de s'efforcer au langage clair pour ne pas épaissir le mensonge universel.* »

Car oui et sans ambiguïté, nous dénonçons et condamnons tous les actes de terreur, tous les crimes de guerre de quelque nature qu'ils soient et quels que soient ceux qui les commettent.

Mais pour ne pas « épaissir le mensonge universel », nous dénonçons et condamnons aussi la politique de colonisation et d'oppression du peuple palestinien ainsi que les crimes de guerre perpétrés par l'état d'Israël, nous disons bien l'état, depuis 75 ans dans cette région du monde.

Serait-il désormais un délit que d'inscrire aussi ces derniers mots dans la sémantique du moment ?

**A l'appel
de l'Association France
Palestine solidarité
Pays de Saint-Malo**

Dim. 29 octobre

RASSEMBLEMENT

11h - SAINT-MALO

Esplan. Saint-Vincent

**Pour prendre contact
avec le NPA:**

npasaintmalo@gmail.com

Avec le peuple palestinien, Non à la surenchère sécuritaire et raciste de Darmanin

Alors que des dizaines et des dizaines de PalestinienNEs meurent chaque jour sous les bombes d'Israël, que l'eau et l'électricité ont été coupées dans la bande de Gaza, qu'Israël vient de commencer une intervention au sol qui ne pourra avoir comme résultat que de tuer ou blesser des milliers de civils PalestinienNEs, la préoccupation du pouvoir en France est de protéger son allié Israël et d'interdire l'expression de la solidarité militante avec les PalestinienNEs.

Cela est cohérent avec la politique menée depuis des années par le pouvoir: immédiatement après la réélection de Macron en 2022, Darmanin a engagé le 29ème projet de loi « immigration » depuis 1980. Chaque fois plus répressif et conforme aux vues de l'extrême droite et aux besoins d'un patronat avide de main-d'œuvre corvéable dans certains secteurs, ce type de projet de loi est aussi une arme pour désigner des boucs-émissaires et mener une campagne raciste.

Agitation permanente du ministre de l'Intérieur

Tout récemment, le meurtre d'un enseignant dans une école d'Arras et le conflit en Palestine ont été l'occasion pour le ministre de l'Intérieur de lancer une nouvelle offensive.

Darmanin a déclaré publiquement sans preuves et en l'assumant que Karim Benzema, depuis longtemps pris pour cible par des réactionnaires et aujourd'hui pour son soutien aux civils palestiniens, était en lien « notoire » avec les Frères Musulmans, donc une sorte d'influenceur salafiste. Ces allégations répétées matérialisent la manière dont le pouvoir entend stigmatiser les musulmanEs, en laissant entendre leur complicité même passive avec les massacres du Hamas.

Dans le même temps, en établissant un lien entre la « haine du flic » et « la haine du juif », le ministre de l'Intérieur construit un ennemi intérieur, « anti-républicain » et supposément antisémite, pour discréditer tout militant de gauche dénonçant les violences policières et soutenant les droits du peuple palestinien. Et il passe du discours aux actes profondément antidémocratiques : des poursuites judiciaires pour apologie du terrorisme ont été lancées contre des personnes et des groupes, dont le NPA, la députée LFI Danièle Obono et le secrétaire de l'UD CGT du Nord.

Auto-promotion de la loi immigration

Enfin, Darmanin a développé un argumentaire laissant penser, là encore au mépris des faits, que sa « loi immigration » aurait permis d'éviter l'attentat d'Arras puisque le coupable, de nationalité étrangère, aurait été expulsé avant de pouvoir passer à l'acte. Or, comme le relève *Mediapart*, « sur les 130 individus condamnés en France dans des affaires de djihadisme [...], 90 sont Français, 29 binationaux et seulement 11 étrangers (l'auteur ne précise pas s'ils sont en situation irrégulière) ».

Ainsi, depuis l'attaque du Hamas contre des civils israéliens le 7 octobre, le pouvoir a laissé se faire des amalgames dans lesquels ses adversaires sont à la fois des islamistes (ou leurs soutiens), des terroristes (ou leurs soutiens), et des antisémites. À cette offensive, nous répondons que le soutien au peuple palestinien, le refus des lois racistes et de la récupération islamophobe des attentats ne s'éteindra pas. Ni sous les fakes news, ni sous les anathèmes, ni sous la répression judiciaire.

Mardi 24 octobre 2023



BREVES DE PONTONS

Gaza: et ici en France et dans la région malouine ?

La crise majeure qui secoue actuellement le Proche-Orient impacte effectivement et de manière inédite notre société, en particulier dans le domaine des libertés démocratiques.

C'est ainsi qu'on a assisté pendant plus de 10 jours, jusqu'à la décision du Conseil d'Etat du 18 octobre à une escalade de déclarations et de mesures restreignant les libertés d'expression, de réunion, de manifestation.

Ici, à Saint-Malo, venant après les intimidations et interdictions de rassemblement prises à l'occasion de la visite de la Première Ministre (28 septembre), la tentative d'empêcher la manifestation intersyndicale (13 octobre), le sous-préfet a interdit un premier rassemblement déclaré par l'association France Palestine Solidarité (15 octobre).

Nous avons eu sous les yeux la dérive antidémocratique du pouvoir et de ses services déconcentrés, y compris dans notre région où une tradition de rassemblement et de manifestation pacifique ne laissant prise à aucun trouble de l'ordre public, est bien établie.

C'est pourquoi au sein de la coordination malouine « le Monde d'Après » nous n'avons pas accepté cette situation où l'Etat français se singularise par sa partialité et sa stratégie de politisation de l'ordre public, alors même que c'est précisément dans un contexte de tension internationale comme celui que nous vivons présentement qu'il importe de garantir l'expression des opinions et solidarités afin de maintenir des espaces pour le débat démocratique.

L'Association France Palestine Solidarité a déposé une nouvelle déclaration de rassemblement pour le **dimanche 29 octobre à 11h, esplanade Saint-Vincent à Saint-Malo**. A l'heure où nous bouclons ce numéro, ce rassemblement déclaré n'a pas fait l'objet d'une interdiction comme cela se passe dans un certain nombre de ville. Tant mieux.

Le NPA, avec nos ami.es et camarades de la coordination « Le Monde d'Après » **soutient cette initiative**. Il y appelle et y participera avec sa presse, son drapeau et son tract expliquant ses positions.



Prix Combourg-Chateaubriand : un prix décidément bien marqué à l'extrême-droite !

Le prix Combourg-Chateaubriand a donc été remis par les propriétaires du château de Combourg à Emmanuel Godo, écrivain et essayiste, pour sa biographie intitulée « Maurice Barrès, le grand inconnu : 1862-1923 ». Evidemment les organisateurs du prix s'empressent de déclarer à *Ouest-France* que ce prix est « littéraire, et non politique ou idéologique ».

Rappelons que Maurice Barrès était certes un écrivain reconnu, mais il est surtout connu pour son **ultra-nationalisme**, son **antisémitisme violent**, ses positions **anti-dreyfusardes**. Il n'hésita pas à écrire des horreurs antisémites sur Dreyfus comme « *Que Dreyfus est capable de trahir, je le conclus de sa race.* »! Il fut député d'extrême-droite avant et après la 1^{ère} guerre mondiale et un modèle pour toute l'extrême-droite de l'entre-deux guerres.

En décernant ce prix à l'auteur de la biographie de Barrès c'est bien à Barrès lui-même que le jury du prix rend hommage. Depuis sa création ce prix soit disant « non politique » a récompensé tous les **auteurs réactionnaires ou d'extrême-droite** en vue ses dernières années, d'Alain Finkielkraut à l'historien controversé Reynald Seycher (inventeur de la fumeuse théorie du génocide vendéen), de D'Ormesson (qui saluait la guerre impérialiste du Vietnam) à Gérard Leclerc (militant royaliste et maurassien) sans oublier l'inénarrable Eric Zemmour qui a osé le « *Pétain a sauvé des juifs* ».

Bref le prix Combourg-Chateaubriand est bien le Goncourt des réactionnaires et des écrivains d'extrême-droite.

Comment s'en étonner car quand on essaie de savoir qui sont les membres du jury de ce prix, (travail assez compliqué), on a pu trouver les pires réactionnaires... Un seul exemple ? Ghislain de Diesbach de Belleroche qui fut président de l'« *Association des amis de Rivarol* », torchon antisémite hélas encore en vente libre

A l'heure où dans un honteux mouvement de retournement des valeurs, les militants antifascistes et antiracistes de gauche sont accusés d'antisémitisme, l'antisémitisme le plus abject porté par l'extrême-droite la plus rance se porte bien autour du château de Combourg et son prix Combourg-Chateaubriand.

Le NPA Pays malouin/Combourg dénonce l'existence de ce prix, la publicité qui lui est faite et, fidèle à sa tradition antiraciste et antifasciste, continuera toujours de dénoncer et de lutter contre les idées d'extrême-droite à Combourg et ailleurs.

Misère du service public postal

Le service public de la poste a connu plusieurs évolutions régressives depuis 1991. Il n'en reste pas moins que le « groupe » *La Poste* demeure toujours en charge de la mission de service public du service postal. Cela implique notamment *une levée et une distribution de courrier assurées six jours sur sept sur l'ensemble du territoire national, dans le respect des principes d'égalité, de continuité et d'adaptabilité*. Et pourtant, on a trouvé cette affichette à la porte (close) du bureau de Saint-Servan qui dessert plus de 10.000 usagers du service public postal. Manque du personnel nous a-t-on dit !



Tout au long des cinq mois du mouvement social contre la réforme des retraites, notre comité a exprimé son point de vue et tenu, dans son bulletin *Rouge Émeraude*, une chronique de la mobilisation.

Nous avons publié en juillet un document pour servir de bilan et de base de débat sur ce mouvement et ses enseignements. Celui-ci est toujours disponible en téléchargement sur le site internet du npa 35.

Une version papier (0,5€) est également disponible.



PRENEZ DATE ouvre le débat

Après l'échec du puissant mouvement des retraites, quelles nouvelles méthodes contre les politiques néo-libérales ?

CONFERENCE - DEBAT
JEUDI 16 NOVEMBRE à 20H,
Salle de quartier de Rocabey,
rue Jules Ferry à Saint-Malo

avec **Dominique BOULLIER**, professeur émérite de sociologie à Sciences-Po Paris et spécialiste du numérique, qui considère que du fait du rôle majeur que joue la finance spéculative dans le fonctionnement du système économique, les formes classiques de contestation ne suffisent plus pour stopper les projets de régression sociale. Il propose de réfléchir à des actions ciblant la réputation des grandes firmes et visant à la paralysie du système financier.

N'hésitez pas à faire part de ce bulletin à vos collègues, parents, ami.es,
à visiter notre page facebook:

<https://www.facebook.com/npaSaintMalo>

La colonisation et l'apartheid, à la racine de la colère, de la mobilisation et de la violence en Palestine

Depuis 1967, l'assemblée générale de l'ONU a voté pas moins de onze résolutions dont les n° 242 (1967) et 476 (1980) qui expriment la nécessité de mettre fin à l'occupation prolongée des territoires arabes, occupés par Israël depuis 1967.

Pour autant, depuis 2007, c'est plus de 13.000 colons qui s'installent en moyenne chaque année dans les territoires palestiniens occupés. Entre 1993 (accords de paix d'Oslo) et 2022, leur nombre est passé de 116.300 à 720.000 !

Là se trouve la racine de la colère du peuple palestinien. D'autant que le processus d'implantation de colonies, commencé dès 1970, s'est constamment développé sous la forme d'installations illégales et s'est même accéléré depuis l'arrivée au pouvoir de Netanyahu (2009). La construction du « mur de séparation » entre le territoire israélien et la Cisjordanie a signifié de fait l'annexion de 8,5 % du territoire palestinien.

A telle enseigne qu'une grande partie de la Cisjordanie se trouve désormais « mitée » par l'expansion des colonies de peuplement israéliennes (146 légales aux termes de la loi de Tel Aviv et 116 « avant-postes » illégaux). Ce processus de colonisation a encore été déploré en février 2023 par le Conseil de sécurité de l'ONU, car contraire à ses résolutions. Au passage, ces spoliations massives et destructions de biens mobiliers et immobiliers appartenant à des autochtones palestiniens ne rendent-elles pas chimérique la possibilité de délimiter un état palestinien territorialement souverain et viable ?

Cette stratégie de confiscation par la force (car impliquant souvent l'armée israélienne) a été institutionnalisée par une loi votée en 2018 par le Parlement israélien qui stipule que « L'État considère le développement de la colonisation juive comme un objectif national et agira en vue d'encourager et de promouvoir ses initiatives et son renforcement » et que « L'exercice du droit à l'autodétermination nationale dans l'État d'Israël est réservé au peuple juif ». Cette loi entérine une situation d'apartheid en définissant un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination d'un groupe ethnique sur tout autre groupe. Ce qu'en 2021, l'ONG israélienne B'Tselem qualifiait de « régime de suprématie juive entre le fleuve Jourdain et la Méditerranée »

Macron-la-honte

La tournée de Macron au Proche Orient était une opération diplomatico-médiatique. De l'avis de nombreux observateurs, elle se solde par un véritable flop politique.

Annoncée comme une action « utile », elle se réduit, en effet, à un soutien acritique à la stratégie belliqueuse de Netanyahu et au bricolage d'une proposition insensée de coalition militaire contre le Hamas.

Quant à une condamnation du massacre en cours des palestiniens à Gaza, Macron a fait le service minimum à Ramallah. Mais, rien sur un cessez-le feu, rien sur l'arrêt de la colonisation et l'apartheid en Cisjordanie...et comme seule proposition positive, l'envoi d'un porte-hélicoptère pour soigner des habitant.es de Gaza, écrasé.es sous les bombardements dont on se refuse à réclamer l'arrêt !

Décidément, ce président est toujours dans son couloir...de droite néo-libérale. Et il nous fait honte !

Devant le massacre qui se déroule dans la bande de Gaza, rétropédalage opportuniste ces dernières heures: la France a voté la résolution de l'ONU préconisant une trêve humanitaire et a soutenu l'idée européenne d'une « coalition humanitaire » en Méditerranée.

Mais toujours pas de cessez le feu !

LE BILAN HUMAIN DE 15 ANS D'AFFRONTEMENTS EN PALESTINE.....AVANT LE 7 OCTOBRE

Le bilan humain du conflit israélo-palestinien

Nombre de morts / blessés israéliens et palestiniens documentés par l'ONU



Heureusement, d'autres voix s'expriment en Israël

Un exemple, cette déclaration du PC Israélien en date du 9 octobre 2023:

« En tant que Parti communiste israélien et membre du mouvement Hadash (Front démocratique pour la paix et l'égalité), nous estimons le gouvernement fasciste israélien responsable de l'escalade brutale et dangereuse de ces dernières heures, qui a coûté la vie à de nombreux citoyens innocents. Cela s'est produit à la fin d'une semaine choquante au cours de laquelle les colons se sont déchaînés dans les territoires occupés sous les auspices de leur gouvernement, ont profané la mosquée al-Aqsa et ont perpétré un autre pogrom à Huwara (ville palestinienne près de Naplouse déjà attaquée il y a quelques mois par les colons). C'est une escalade très grave qui met en danger toute la région dans une guerre que le gouvernement de droite alimente depuis son premier jour.

Les événements que nous vivons depuis samedi montrent dans quelle direction dangereuse le gouvernement Netanyahu et les colons conduisent toute la région, et soulignent une fois de plus qu'il n'y a aucun moyen de gérer le conflit ou de le résoudre militairement. Il n'y a qu'une seule solution : mettre fin à l'occupation et reconnaître les revendications et les droits légitimes du peuple palestinien. La fin de l'occupation et l'établissement d'une paix juste sont un intérêt distinct et commun des deux peuples de ce pays.

Nous sommes profondément préoccupés par l'utilisation de ces événements par le gouvernement Netanyahu pour mener une attaque vengeresse contre la bande de Gaza. Nous appelons la communauté internationale et les pays de la région à intervenir immédiatement pour faire taire les tambours de la guerre et lancer des initiatives en faveur d'une solution politique. Enfin, nous mettons en garde contre les actes de vengeance qui pourraient être menés contre les citoyens arabo-palestiniens d'Israël, et en particulier les habitants des villes mixtes et des villages non reconnus du Néguev (villages bédouins que le gouvernement ne reconnaît pas comme légaux - NDLR), qui ont déjà payé un prix élevé car l'Etat ne s'occupe pas d'eux.

Dans cette réalité, il est du devoir des forces saines en Israël, juifs et Arabes, de faire entendre une voix forte et claire contre toute tentative d'incitation à la violence à l'encontre de populations entières et de promouvoir l'aspiration à une vie normale sans occupation, sans discrimination et sans suprématie - une vie de paix, d'égalité et de véritable démocratie pour tous. »

Soutien aux anticolonialistes israéliens !

Pour une paix juste et durable, nous refusons la criminalisation du soutien au peuple palestinien

L'horreur a frappé le 7 octobre dernier et depuis, la Palestine et Israël s'y enfoncent chaque jour davantage. Tueries massives de civils menées par le Hamas, du massacre de Réim aux charniers des Kibboutz de Be'eri et Kfar Aza, crimes de guerre de l'État d'Israël contre la population de la bande de Gaza et exactions meurtrières des colons en Cisjordanie : **la Palestine et Israël sont le théâtre d'atrocités sans nom**. Et plongée dans les ténèbres, la catastrophe a déjà commencé à Gaza, menacée d'une intervention terrestre de l'armée israélienne et promise à la mort et à la désolation.

Chaque vie compte, celle d'un enfant de Gaza comme celle d'un enfant de Sderot, et nous voulons dire notre compassion profonde envers toutes les victimes civiles et leurs familles.

C'est pourquoi **nous refusons le deux poids-deux mesures qui s'exprime aujourd'hui à ce sujet en France**, depuis le plus haut niveau de l'État. **Un deux poids-deux mesures qui réduit au silence tout discours qui voudrait exprimer une solidarité avec le peuple palestinien**, qui s'inquiéterait même de son sort actuel, qui tend à criminaliser tout soutien à la défense de ses droits démocratiques.

Nous nous élevons **contre les accusations et les calomnies qui visent aujourd'hui toute pensée politique qui n'est pas alignée sur celle du pouvoir, notamment envers la France insoumise et le NPA**. Des élus et des responsables politiques de ces organisations sont publiquement mis en cause, menacés même.

Même si on peut ne pas partager les expressions de ces organisations, même si elles peuvent être interrogées ou

Tribune signée par plus de 170 écrivain-es et artistes, universitaires, responsables du mouvement social et syndical, politiques, dont Annie Ernaux, Pierre Lemaitre, Eric Vuillard, Leïla Shahid, les porte-paroles d'Attac et Solidaires... qui considèrent que « le soutien à une paix juste et durable n'est pas compatible avec le tour autoritaire inquiétant pris en France »

Retrouvez la liste complète des signataires par <https://nouveau-parti-anticapitaliste.org/arguments/international/pour-une-paix-juste-et-durable-nous-refusons-la-criminalisation-du-soutien>

même critiquées, **aucun amalgame ne peut être fait avec une quelconque « apologie du terrorisme » ou la moindre complaisance avec l'antisémitisme qu'elles ont toujours dénoncé**. Tant la France insoumise que le NPA ont clairement dit leur horreur de tous les massacres et de tous les crimes de guerre.

Dans ce cadre, nous demandons avec force que soient **abandonnées les enquêtes pour « apologie du terrorisme » contre le NPA et différentes associations ou collectifs organisant la solidarité avec la Palestine**, enquêtes demandées par Gérald Darmanin sur la base de l'article 40 du Code de procédure pénale.

Avec la même vigueur, nous demandons **que cessent les interdictions de manifestation ou de réunions publiques en solidarité avec la population de Gaza**. De telles manifestations se tiennent depuis plusieurs jours dans toute l'Europe et dans le monde entier, et la France est l'un des rares pays à les interdire. L'atteinte aux droits et libertés démocratiques est manifeste. Elle est grave, profondément illégitime, dramatiquement irresponsable.

Le débat public doit urgemment revenir à la raison. Le soutien à une paix juste et durable n'est pas compatible avec le tour autoritaire inquiétant pris en France. Il est grandement temps d'en prendre la mesure.

20/10/2023

Mariam Abu Daqqa bâillonnée

Mariam Abu Daqqa, militante palestinienne de Gaza, combattante des droits des femmes, membre du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) avait obtenu un visa pour pouvoir donner en France une série de conférences. Elle devait d'ailleurs venir à Saint-Malo pour présenter son analyse sur les « accords » d'Oslo, sur l'instrumentalisation de la religion et sur la nécessité de construire une Palestine pour tout le monde.



Les conférences qu'elle devait tenir ont été interdites et Mariam Abu Daqqa a été arrêtée puis assignée à résidence à Marseille dans l'attente de son expulsion. L'arrêté d'expulsion a été cassé par le juge administratif mais le visa arrivant à son terme dans quelques jours, la militante palestinienne ne pourra honorer ses invitations...

Liberté d'expression, où est-tu ?

Quatre mois après la vague de protestation et d'émeutes qui a secoué les quartiers populaires et autres, après le meurtre de Nahel, I. Borne a présenté, jeudi et vendredi, la réponse gouvernementale.

A vrai dire, pas vraiment de surprise: **la tendance générale est « toujours plus de répression »**.

- Placement des jeunes délinquants, de manière obligatoire, dans des unités éducatives de la protection judiciaire de la jeunesse, voire leur encadrement par des militaires;
- stages de responsabilité parentale ou peines de travaux d'intérêt général pour les parents qui « se soustraient à leurs devoirs éducatifs », contribution financière à payer par les mineurs et leurs parents à des associations de victimes où aux structures dégradées;
- Possibilité de charger les polices municipales de certains actes de police judiciaire;
- Possibilité de suspendre un compte de réseau social pendant six mois.
- Création de "forces d'action républicaine" - policiers, magistrats et personnels sociaux - dans certains quartiers
- Durcissement des couvre-feu avec amende forfaitaire en cas de non-respect de ces horaires imposés portée à 750 euros (multiplié par 5),

Par contre, concernant les rapports entre la police et la jeunesse, les violences policières....., RIEN .

Quant aux « réponses sociales et structurelles aux difficultés des quartiers populaires », I. Borne va demander aux préfets de ne plus attribuer de logements dans les quartiers prioritaires aux ménages les plus en difficulté. Conséquence; création d'un nouvel obstacle au logement de ces personnes dans le parc HLM.

Quant à la lutte contre les discriminations, que des mesurette (opérations de testing pour lutter contre les discriminations à l'embauche, au logement ou dans l'accès aux prêts bancaires, horaires d'ouverture étendus dans les bibliothèques dans 500 quartiers....

Autant dire, que le pouvoir n'a rien compris ou n'a rien voulu comprendre à la révolte de l'été dernier, et pire qu'**il poursuit dans sa trajectoire répressive**.

Au moment où le **projet Darmanin sur l'immigration** entame son parcours législatif, voilà qui justifie la **nécessité de se mobiliser contre ce cours répressif, liberticide, anti-social et largement teinté de racisme...**

Nous en reparlerons

